

à tout un peuple, y compris les enfants et les femmes, parce que ce peuple ne consent pas à prier Dieu comme lui. Le gouvernement clément et fort, selon M. Thiers et selon le *Constitutionnel*, est sans doute celui qui fait tuer dans les rues le plus de monde possible, et qui ensuite recule devant les difficultés d'une exécution judiciaire. Quant à nous, il nous semble qu'il n'y aurait pas eu grand mal de faire un peu plus de prisonniers et de laisser un peu moins de cadavres dans la rue Trans-romain; il nous semble que les réquisitoires qui sont condamner pour *complicité morale* ne sont pas si éléments, bien qu'ils ne demandent pas tout-à-fait une tête; il nous semble que s'il y a en France un certain nombre de journaux, ce n'est pas absolument la faute des parquets; il nous semble qu'en France tout écrivain est encore plus sûr d'aller en prison et tout Jésuite d'être persécuté, que tout carbonaro n'est sûr de mourir dans les Etats-Romains, pour le fait de ses conjurations et des coups de fusil qu'il tire sur les troupes pontificales.

Mais laissons le *Constitutionnel*, qui est seul près de son bord et qui ne mérite pas beaucoup ici qu'on lui réponde. Deux journaux chez lesquels la papauté est loin d'avoir trouvé toujours bienveillance ou seulement justice, le *Commerce* et la *Réforme*, se distinguent par une appréciation plus loyale et par conséquent plus intelligente du grand fait qui vient de se passer à Rome.

Bien qu'ils soient l'un et l'autre sous l'influence des plaintes des réfugiés italiens et des sophismes de l'esprit de parti, ces journaux sentent vivement et ils expriment avec noblesse ce qu'il y a eu d'admirable dans l'attitude et dans les paroles du Souverain-Pontife.

Le *Commerce*, après avoir rappelé les bruits qui attribuaient le voyage de l'Empereur à l'intention d'obtenir une dispense pour le mariage de sa fille avec l'archiduc d'Autriche, trace un rapide tableau des persécutions exercées en Pologne et continue ainsi :

« C'est en présence de cette situation qu'est survenue l'affaire du mariage. Le martyre des Sœurs basiliennes était ébruité, la cour de Rome était saisie de cet incident. Le moment était on ne peut plus mal choisi pour demander à cette cour ce qu'en tout temps elle ne peut accorder que comme une insigne faveur. C'est alors que le Czar a résolu de faire un appel personnel à la gracieuseté du Pape. Tout est extraordinaire dans cette affaire. Le Saint-Père ne se souciait nullement de recevoir un prince ennemi de l'Eglise, persécuteur de ses enfants, et qui joint à l'intolérance un esprit de prosélytisme violent et tyrannique. Le Czar, averti des dispositions peu bienveillantes de la cour de Rome, n'en a pas moins persisté dans son dessein. Arrivé dans la capitale du monde catholique, il n'a trouvé aucun des apprêts qui signalent aux peuples l'arrivée d'un souverain étranger et ami. Il a pu, sans être forcé de trahir son *incognito*, traverser la ville au milieu du silence et de l'indifférence de ses habitants. Enfin, il a, pour ainsi dire, forcé la porte du Saint-Père, et quand il s'est trouvé face à face avec lui, ce n'est pas un allié, ce n'est pas un frère, c'est un Pontife indigné qui a répondu à ses compliments par de justes reproches, et qui, avant de lui faire la moindre concession, lui a arraché des excuses fort humbles et la promesse réitérée que les maux de l'Eglise de Pologne seront examinés et réparés. Sans doute l'influence personnelle et morale du vénérable chef de l'Eglise est pour beaucoup dans ces promesses arrachées à un prince qui n'a connu jusqu'ici aucun frein à ses volontés. Mais, il est permis de croire qu'elles ont été dictées primitivement par la crainte des dangers que fait courir à sa puissante fermentation extraordinaire des esprits en Pologne, et par l'espérance d'obtenir l'intervention du Pape auprès du clergé polonais, aussi bien que celle du clergé auprès du peuple irrité.

« Si ce qu'on rapporte est exact, la douloureuse émotion du Pape, ses récriminations apostoliques auraient vivement impressionné le fier empereur qui aurait rejeté sur son gouvernement et sur les lois de l'empire une partie de la responsabilité des griefs de la Pologne. Le Pape lui aurait répondu que ce gouvernement dépend de lui; que ces lois sont des lois humaines qu'il peut modifier, surtout quand c'est pour être juste envers une portion opprimée de ses sujets.

« Ces paroles du chef de l'Eglise sont vraies, et il n'est personne qui n'y applaudisse et ne leur souhaite assez d'influence pour ramener le Czar à de meilleurs procédés.»

La *Réforme*, qui, à travers beaucoup de préjugés révolutionnaires, montre parfois un sentiment vraiment libéral, et qui fait d'honorables efforts pour rencontrer la justice et la vérité, nous semble avoir saisi le but réel du voyage de l'Empereur. Nous reproduisons la plus grande partie de son article. Nos lecteurs relèveront d'eux-mêmes les erreurs qui s'y trouvent.

« Nous avons réclamé quelquefois contre le rôle de la papauté, qui, oubliant de nos jours les nobles traditions de son histoire, a paru s'associer à toutes les pensées de despotisme dont les vieilles royautés sont encore si jalouses. Mais, dans la vivacité même de nos protestations, nous n'avons jamais oublié que nous étions en face de la plus grande autorité morale qui eût conduit le monde moderne, et nous n'avons eu besoin que de nos souvenirs historiques pour nous maintenir dans cette calme impartialité. C'est ainsi que nous avons pu blâmer énergiquement le chef du catholicisme, quand nous l'avons vu abandonner la Pologne et l'Irlande dans leur lutte douloureuse contre une oppression étrangère.

« Aujourd'hui le Pape semble se détacher, au moins pour un instant, de cette alliance avec la tyrannie. Nous le constatons avec joie. C'est toujours un magnifique spectacle que le combat du droit contre la force, et ce spectacle nous plaît d'autant mieux que nous assistons, depuis quelque temps

à une triste décadence des esprits et des caractères.

« L'Empereur Nicolas, comme nous l'avons déjà raconté, a fait un voyage à Rome. Quel motif pouvait conduire le Pape slave au palais du Pape latin? Nous l'ignorons. Le roi-pontife de l'Orient songeait peut-être à montrer à ceux de ses peuples qui n'ont pas encore plié sous sa foi, que le Vaincan était son allié, et qu'ils tournaient en vain leurs regards vers l'évêque romain? Une pensée d'orgueil pouvait l'y entraîner aussi. C'était le schisme triomphant et victorieux qui allait visiter l'orthodoxie humiliée et vaincue.

« Dans cette situation douloureuse, la papauté s'est montrée digne de ses beaux jours; elle a paru se souvenir de la Pologne, et l'idée, suivant le langage d'un poète, a été plus fière que la gloire....

« Si les débauches de la force doivent durer encore, la justice, le droit et l'humanité auront du moins trouvé un interprète dans ce sanctuaire romain qui semblait être devenu inuet au profit du despotisme. C'est là une espèce de victoire pour les vaincus, et la conscience moderne peut être satisfaite.»

Il y a loin de ce langage à celui du *Constitutionnel*; mais ici une conviction parle, et le *Constitutionnel* ne nous a fait entendre que les pauvres accents de l'intrigue politique. Qui sait si dans les plans de l'homme d'Etat qui inspire ce journal, ne germe pas une idée qu'aucun esprit sérieux et chrétien ne voudrait aujourd'hui garder? M. Thiers jouit de peu d'estime en Angleterre: il ne veut pas irriter la Russie, et quand l'empereur Nicolas, par ses cruautés, a mis entre lui et l'Europe civilisée et libérale un fleuve de sang par-dessus lequel aucun souverain n'oserait lui donner la main, M. Thiers, l'adorateur de la force, quelle qu'elle soit, est bien capable de rêver qu'il trouverait dans ce prince un allié propre à le venger des sarcasmes de lord Palmerston et des dédains du reste du monde. De telles visées sont dignes de tout son passé et de tout son avenir.

Univers.

COMPTE-RENDU DES MÉLANGES RELIGIEUX.

Au Clergé et à nos Souscripteurs.

Nous pouvons maintenant donner une solution à la question, à nos yeux si importante, de l'existence des *Mélanges*, et nous réjouissons, avec les amis de la Religion, de la possibilité de continuer, en ce pays, une publication religieuse. L'appel que nous adressâmes surtout au clergé, le 28 de novembre, n'est point resté sans écho; des assemblées spontanées ont eu lieu sur divers points de ce diocèse, et des souscriptions suffisantes, si elles deviennent générales, se sont ouvertes incessamment. Nul doute que ceux qui géreront désormais les affaires financières de ce Bureau, n'aient plus de facilité que nous à faire face à toutes les dépenses de cette agence, et qu'ils ne puissent même améliorer, avec le temps, la partie matérielle aussi bien que la partie éditoriale de cette gazette; nous les en félicitons à l'avance.

Nous avons dit: *Ceux qui géreront désormais les Mélanges*; car de ce jour nous nous dessaisissons de l'administration totale que nous en confia le Clergé, lors de la retraite pastorale de 1840, alors qu'il chargea MM. Power, Prince, Manseau, Hudon et St. Germain d'être les directeurs d'une publication religieuse à Montréal. Nous avons en mains les résolutions de cette assemblée; lesquelles résolutions, à notre connaissance, ne furent jamais rappelées, ni restreintes. Il est vrai que quelques-uns des directeurs nommés ne purent s'occuper activement de cette besogne; mais la charge n'en était pas moins naturellement dévolue à ceux qui en acceptèrent la tâche, et qui y donnèrent leur soin, jusqu'à aujourd'hui. Nous devons ajouter que, pour former un *quorum* régulier, nous nous adjoignîmes, en 1843, M. J. J. Vinet, qui fut annoncé au public, même comme propriétaire, vu qu'il fournissait des argents dans la nécessité. Il est donc juste maintenant que nous rendions compte de notre administration, à ceux qui nous la confièrent.

D'abord, constatons la partie matérielle de notre ouvrage. Quand on nous chargea de cette publication dispendieuse, on ne nous mit en mains ni or, ni argent: il était convenu que l'œuvre se paierait d'elle-même. Nous eûmes foi en cette mission et nous nous mîmes en chemin avec le bon vouloir de la Providence. Or Dieu voulut que ce fut bien.

Dès la première année, des souscriptions plus que suffisantes furent enregistrées; et l'espérance du paiement faisant vivre, nous achetâmes force caractères, (types d'imprimerie, s'entend) et toutes les fournitures nécessaires à ces sortes d'ateliers. Un Honorable ami nous vint aussi en aide et nous prêta, pour un temps illimité, la presse qui nous sert encore. D'année en année, nous cheminâmes de même; tellement qu'au dernier nouvel an, nous jouissions encore de notre bon crédit qui, heureusement, vient de se faire honneur, en payant toutes ses dettes étrangères. De sorte que, à l'heure qu'il est, nous ne restons plus endettés; qu'envers nous-mêmes; ce qui n'est pas un très-grand mal en soi.

Mais, pour satisfaire à la mode dans une reddition de comptes, nous citerons ici des chiffres. Nous disons donc qu'au quantième de notre Adresse au public,